

Compte rendu de la première réunion du groupe de prospective du 28 septembre 2007

Participants :

Préfecture des Alpes-Maritimes : M. Michel CARTIER
Conseil Général des Alpes-Maritimes : M. Louis NEGRE, Mme Nicole PIEFFORT
Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur : Mme Karine MARRANI , M. Bernard MASSABO
Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence : Mme Catherine JOUVE
Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis : M. Serge BIBET
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française : Mme Muriel BOUSQUET
C.C.I. NCA : M. Bernard LEVERE, M. Claude TARDY
Chambre d'Agriculture : M. Michel DESSUS
Syndicat SAM : Mme Claire BEHAR, M. Thierry BENMUSSA
UNSA Laboratoire ESPACE : M. Giovanni FUSCO, M. Fabrice DECOUPIGNY
D. D. A. F. : M. Charles BARBERO, M. Gérard PELLEGRIN
DRIRE 06 : M. Bernard MULLER
Agence de Déplacements et d'Aménagement des Alpes-Maritimes : M. François HAMET
INRETS : M. Xavier GODARD
GIR Maralpin : M. Jacques MOLINARI, M. P.P. DANNA
Bureau d'Études GTC : M. Guy TAIEB
Cabinet RCT : M. Vincent WISNER, M. Frédéric WEILL
IFACE Développement : Mme Marie-Laure BEAUFILS
DDE 06 : M. Jean-Marie CARTEIRAC – Directeur , M. Philippe UNTERREINER - Directeur Adjoint,
Mme Pascale DELIBES – SAET, M. Jean DOUCET – SAET-études générales, Philippe PRUDHOMME-
chargé de mission

Cette première réunion du groupe de prospective a été l'occasion pour les cabinets d'études de présenter une série de tendances actuellement à l'œuvre sur le territoire, et d'interroger les membres du groupe de prospective sur les perspectives de développement à l'horizon 2020. L'échange a permis de cibler un certain nombre de points de débat, et de soulever des questions qui seront situées au cœur de la réflexion prospective.

1. Les principaux points faisant débat

- Prise en compte des territoires voisins

Le découpage départemental apparaît comme trop restreint pour correctement appréhender les dynamiques du territoire. Il serait intéressant de davantage prendre en compte Monaco, une partie de la Ligurie (en Italie) et a minima l'Est du Var. Ces analyses s'effectueront dans la limite des données accessibles à ces différentes échelles.

- Relation forme urbaine et transports

Plusieurs participants ont souligné l'importance de la relation existante entre la forme urbaine et les pratiques de mobilité des résidents. Cette relation devra être présente dans la réflexion sur les scénarios.

- Développement endogène/exogène

Un débat a été engagé autour des éléments de l'analyse économique ; deux types de développement ont été distingués :

- . un développement exogène relevant de l'apport de ressources externes. Ce mode de développement, basé sur l'accueil de populations et d'entreprises, regroupe deux types d'activités obéissant à des logiques spécifiques : l'activité high tech d'une part, l'activité touristique d'autre part.
- . un développement endogène relevant des capacités du territoire à se développer par lui-même

Selon certains participants, le département court un risque en donnant une trop grande importance au développement exogène du territoire, dans un contexte de congestion croissante du département, et de renforcement de la concurrence internationale.

D'autres participants considèrent qu'il est nécessaire d'encourager le développement exogène du territoire en considérant que « l'exogène d'aujourd'hui est l'endogène de demain ».

Il a par ailleurs été souligné le paradoxe selon lequel le territoire compte une économie d'excellence relativement développée, mais un tissu entrepreneurial réduit.

Cette réflexion autour des contradictions entre les différentes logiques de développement, et des choix à effectuer entre ces différentes logiques, sera au cœur des scénarios sur l'avenir du département.

- Allongement de l'échelle de temps de la prospective

Il apparaît nécessaire pour certains participants de réévaluer l'échelle de temps du travail de prospective. L'horizon 2020 paraît trop restreint, notamment pour la thématique « mobilité et déplacements ». Il s'agirait, dans les réflexions, de tenir compte de certains projets structurants ayant un impact sur le territoire à plus long terme (par exemple la mise en route de la LGV, les projets de TCSP, ou le contournement de Nice).

Ainsi, l'horizon des scénarios restera 2020 (c'est-à-dire celui de la DTA), mais il intégrera des perspectives sur des évolutions à plus long terme (2030).

- La question du foncier et du logement

La problématique du foncier apparaît comme centrale sur le territoire. Plusieurs caractéristiques rendent le département particulièrement atypique sur ces questions.

- . Insuffisance de logements sociaux
- . Prix élevés (5 600 € le m² en moyenne pour un logement neuf) rendant l'accession impossible pour la majorité des actifs
- . Existence de logiques communales conduisant à exclusion de l'accession à la propriété un grand nombre de ménages (règlements POS/PLU avec des superficies minimum de constructibilité, au dessus de 2 500m²).
- . Contradictions entre les différents marchés fonciers (touristes, retraités, résidents)

- La démographie

Les méthodes d'analyse des tendances démographiques à l'œuvre sur le territoire ont été interrogées par certains membres du groupe de prospective. En particulier, les projections tendanciennes Omphale de l'INSEE, basées sur des données de 1999, apparaissent déjà anciennes. Afin d'affiner ces estimations, il a été proposé de convier le directeur régional de l'INSEE aux prochaines réunions du groupe de prospective.

- La quantification des besoins en logements, en lien avec les projections démographiques

Une demande émerge de réévaluation des besoins en logements quantifiés par la DTA

2. Les interrogations structurant la démarche de prospective

- Comment gérer les contradictions de développement ?

Il existe différentes logiques de développement à l'œuvre sur le département :

?? Economie high tech,

?? Développement touristique et résidentiel haut de gamme

?? Développement endogène et satisfaction des besoins de la population résidente

Comment ces logiques de développement pourront-elles coexister entre elles ? A quelles contradictions le département risque-t-il d'arriver ? Ne faudra-t-il pas donner la priorité à l'une ou à l'autre de ces logiques, sous peine de compromettre l'attractivité durable du département ?

- Jusqu'où va-t-on se développer vers l'arrière-pays ?

Cette question pose le problème de l'extension de l'aire métropolitaine vers le Haut Pays montagneux, avec l'ensemble des conséquences que cela induit sur les pratiques de déplacements, le logement, l'accès aux services, le développement de phénomènes de ségrégation spatiale, etc.

- Comment se déplacer demain dans un espace métropolitain engorgé ?

La démarche prospective est l'occasion de s'interroger sur les répercussions que pourrait engendrer l'accroissement des problèmes de congestion sur l'attractivité et la compétitivité du territoire dans les prochaines années. L'impact de ces phénomènes sur l'activité économique sera au cœur de ces réflexions.

- Quel positionnement par rapport à des territoires concurrents ?

L'accueil de populations à hauts revenus et d'entreprises de haute technologie, qui alimente depuis plusieurs décennies le fonctionnement du département, doit être resitué dans une logique de concurrence entre les territoires, notamment les grandes agglomérations européennes. Ainsi, la métropole azurienne doit se poser la question de son attractivité interne, mais également de ses avantages concurrentiels par rapport à ces mêmes agglomérations (services structurants, accessibilité, coûts de l'immobilier, présence d'une main d'œuvre qualifiée...).

3. Le croisement avec le diagnostic posé par la DTA

Les débats font ressortir l'actualité accrue du diagnostic posé par la DTA sur le développement économique et le développement social et urbain – ce qui est un premier enseignement positif pour l'évaluation de ce document, à ce stade des réflexions.

4. La contribution du Groupe de Prospective à la suite de la démarche

La démarche de réflexion prospective engagée vendredi 28 septembre constitue une réflexion collective, qui doit être alimentée par les productions des bureaux d'études, mais également par les participants du Groupe de Prospective.

Ainsi, vous êtes invités à transmettre à RCT (f.weill@rct-territoires.com) les éléments de diagnostic, de tendances ou de projets qui vous paraîtraient importants à prendre en compte dans la réflexion prospective. Il s'agirait notamment de creuser les champs indiqués dans ce compte rendu (aussi bien les principaux points du débat, que les grandes questions structurantes pour la prospective).

Nous vous remercions par avance pour votre contribution.